

des universités étrangères sur l'évolution économique au pays et sur les débouchés qui les attendent ici, et leur donner la certitude qu'ils peuvent postuler ces postes tout autant que s'ils demeuraient au Canada. Le ministère a pu compter, pour la collaboration étroite de programme, sur la collaboration étroite de l'Association des universités et collèges du Canada, la Commission de la Fonction publique, l'industrie et d'autres organismes intéressés.

On ne s'occupait pas auparavant de recruter activement pour des emplois au Canada les Canadiens qui étudiaient à l'étranger. Les entreprises canadiennes, les universités canadiennes et l'État canadien ne s'y intéressaient guère. Mais les choses ont changé. Comme le disait le *Financial Post* du 16 mars 1968:

A cause de l'Opération repêchage du ministère de la Main-d'œuvre, beaucoup de ces étudiants recevront sans doute des offres d'emploi de sociétés canadiennes.

En un mot, l'Opération repêchage fonctionne comme honnête courtier entre les Canadiens qui poursuivent des études à l'étranger et les employeurs du Canada ayant besoin de main-d'œuvre hautement spécialisée. C'est un pont qui permet aux employeurs du Canada et aux boursiers canadiens à l'étranger de communiquer les uns avec les autres pour leur avantage mutuel. Par exemple, au début de 1967, on a établi les modalités des opérations annuelles ultérieures en envoyant, au coût d'environ \$60,000, six équipes, formées de professeurs et d'autres hommes de profession, dans 35 universités des États-Unis, de la Grande-Bretagne ou de l'Europe pour prendre la parole devant quelque 900 étudiants canadiens qui ont assisté aux réunions prévues. On a distribué parmi nos étudiants à l'étranger environ 7,000 exemplaires d'un bottin des employeurs et des emplois disponibles au Canada, et on a fourni aux employeurs éventuels quelque 4,000 curriculum renfermant les noms et qualités des boursiers canadiens à l'étranger qui avaient prié l'Opération repêchage de les aider à se trouver des emplois au Canada. A la suite de quoi les centres de la Main-d'œuvre ont recommandé environ 6,000 étudiants aux employeurs.

Depuis, le programme a pris de l'expansion. Pendant l'année scolaire 1967-1968, 742 Canadiens étudiant à l'étranger ont demandé à l'Opération repêchage de distribuer leurs curriculum à 2,500 employeurs qui participaient alors au programme. Au cours de la présente année scolaire, les équipes ont terminé leurs visites dans les universités des États-Unis l'automne dernier, avec le résultat qu'environ

[L'hon. M. MacEachen.]

1,000 étudiants ont demandé au ministère de distribuer leurs curriculum à environ 2,700 employeurs engagés dans le programme.

Le Canada réussit bien et récemment a réussi encore mieux à la fois en retenant les Canadiens au pays et en attirant ici des étrangers instruits et des spécialistes d'autres pays. Traditionnellement l'influx de compétences d'autres pays a plus que compensé l'exode des compétences du Canada vers les États-Unis. Récemment, nous avons fait encore beaucoup mieux en ce qui a trait aux États-Unis. L'émigration du Canada vers les États-Unis a diminué de 50,000 en 1962-1963 à 35,000 en 1966-1967. L'immigration des États-Unis au Canada est passée de 12,000 en 1963 à 19,000 en 1967 et à 20,000 en 1968. Notre déficit net en faveur des États-Unis a baissé d'environ 39,000 en 1963 à 16,000 en 1967. Je ne dis pas, monsieur l'Orateur, que ce résultat est entièrement dû à l'Opération repêchage. Cependant, les députés seront heureux d'apprendre que nos réalisations en ce domaine s'améliorent.

M. MacInnis: Vous laissez entrer des tas de réfractaires.

L'hon. M. MacEachen: Je doute beaucoup que la source à laquelle fait allusion mon honorable ami soit importante. Je parle depuis un bon moment, monsieur l'Orateur, et je me suis limité exclusivement à la question des étudiants, notamment aux aspects de l'enseignement post-secondaire qui les touchent, aux demandes approuvées en vertu du programme de prêts aux étudiants, au problème des emplois d'été et à l'Opération repêchage. Je ne voudrais pas terminer sans mentionner le développement de nos ressources en main-d'œuvre parmi la population active adulte. Je regrette que le chef de l'opposition n'ait pas songé à notre population active adulte. Je sais que les étudiants sont importants; nous sommes tous d'accord là-dessus; mais la population active adulte du Canada est aussi importante, d'autant plus qu'elle comprend bon nombre d'oubliés auxquels les occasions de s'instruire qui s'offraient naguère, n'étaient pas destinées et qui, plus tard, ont été obligés de se remettre à flot. Il le font en suivant soit des cours de perfectionnement, soit des cours formatifs.

M. Valade: Le ministre me permettrait-il de lui poser une question? Avant de passer à autre chose, pourrait-il dire à la Chambre combien d'étudiants chercheront un emploi cet été dans chaque province? Sauf erreur, il a dit que 360,000 étudiants seraient en quête d'un emploi dans l'ensemble du pays. Pourrait-il nous donner les chiffres pour chaque province? En outre, a-t-on songé à donner la